

FAIRE GAGNER LA FRANCE DANS LA COMPÉTITION INDUSTRIELLE MONDIALE

Le 13 juin 2018, la mission d'information a présenté son rapport final, portant sur le volet "stratégie industrielle".

150

Les travaux de la mission

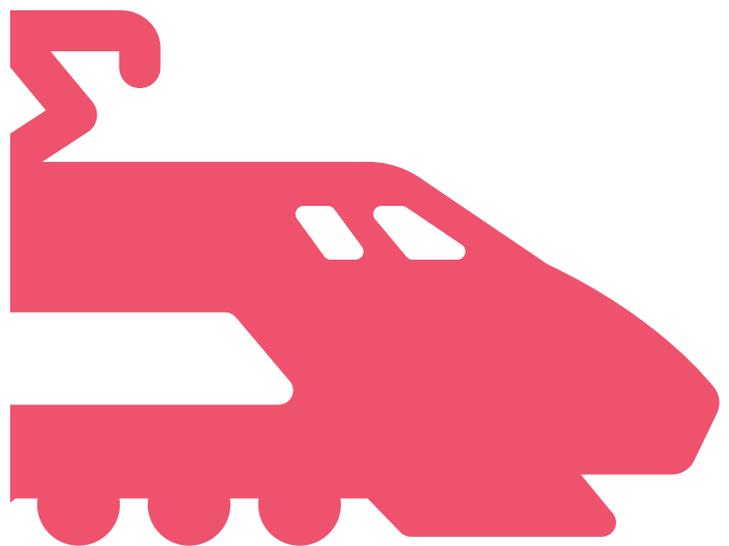
personnes rencontrées au cours de **49 auditions** au Sénat ou à l'occasion de 8 déplacements en France, en Allemagne et en Belgique.

Le constat

L'industrie française a profondément évolué en 20 ans : démantèlement et prise de contrôle par des capitaux étrangers de fleurons nationaux. **Alstom** en est le cas le plus récent.

Mais **la France doit croire en son industrie dont l'avenir se situe sur le territoire français.**

Les défis de la mondialisation et des nouvelles technologies rendent indispensable la définition d'une nouvelle stratégie industrielle des pouvoirs publics.



4 Priorités d'actions et 45 propositions

I. Renouveler la vision stratégique de l'État et des pouvoirs publics en faveur de l'industrie

S'appuyer sur des axes de développement favorables à notre industrie

Notamment en :

- **investissant des domaines transversaux** (par ex, les données et l'intelligence artificielle, la transition énergétique et les nouvelles mobilités) et les secteurs déjà porteurs de notre économie (notamment l'aéronautique, l'agroalimentaire, les transports, la défense et la santé)
- favorisant l'utilisation de la **normalisation volontaire française**
- accélérant le déploiement de l'**industrie du futur**

Dynamiser l'outil actionnarial de l'État

Notamment en :

- **associant le Parlement** à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'État actionnaire
- redéfinissant le niveau des participations de l'État dans certaines entreprises, pour **mieux investir** directement les sommes résultant de la vente de ces actifs **dans des activités stratégiques pour l'industrie**
- mettant en place des mécanismes **préservant les prérogatives de l'État actionnaire** en matière d'information, de contrôle et de décision

Protéger l'industrie des comportements étrangers prédateurs

Notamment en :

- **élargissant la liste des activités soumises au contrôle** des investissements directs étrangers aux domaines en lien avec la révolution technologique
- établissant **une cartographie précise des entreprises stratégiques**, y compris les PME et les ETI
- **imposant des mesures de gouvernance spécifiques** dans les entreprises particulièrement stratégiques faisant l'objet d'un investissement étranger

Utiliser la commande publique pour conforter l'industrie française

Notamment en :

- **tirant profit des règles des marchés publics** afin qu'ils bénéficient pleinement aux entreprises industrielles implantées en France, et tout particulièrement aux PME



Développer une stratégie européenne forte en faveur de l'industrie

Notamment en :

- faisant respecter par les États tiers le **principe de réciprocité dans l'ouverture de leurs marchés, y compris publics**, ainsi en sanctionnant les comportements de dumping
- prenant mieux en considération la **nécessité de constituer des champions européens** face aux géants industriels des États tiers
- **favorisant l'utilisation**, au niveau du commerce international, **de la monnaie européenne** et l'adoption de textes européens dont la portée serait **explicitement extraterritoriale**

II. Mettre en place des outils de financement favorables au développement de l'industrie

Donner à l'industrie un environnement fiscal porteur

Notamment en :

- prévoyant des **diminutions de cotisations patronales jusqu'à 3,5 SMIC** pour certains emplois particulièrement exposés à la concurrence internationale
- assouplissant le « Pacte Dutreil », en **alignant les seuils minimums de détention du capital à 20 %**, et les règles de détention de participations par les holdings familiales
- **sanctuarisant le crédit d'impôt recherche**, tout en conditionnant son bénéfice à un maintien d'activité sur le territoire national pendant au moins cinq ans
- **rétablissant un dispositif fiscal de suramortissement ciblé sur les PME** pour accélérer leur équipement en solutions technologiques propres à l'industrie du futur

Mobiliser l'épargne en faveur de l'industrie

Notamment en :

- mettant en place un « **livret d'épargne industrie** » défiscalisé
- **orientant davantage le PEA vers l'industrie**, tout en renforçant son attractivité en appliquant un abattement sur les droits de mutation à titre gratuit en cas de décès et en ouvrant la possibilité d'y investir après 70 ans
- **développant la participation et l'intéressement des salariés**

Assurer la cohérence et un niveau de financement suffisant aux entreprises industrielles

Notamment en :

- maintenant un **effort budgétaire soutenu en faveur de Bpifrance**
- assurant, en cas de création d'un « **fonds pour l'innovation de rupture** », la cohérence de sa gouvernance avec celle des autres dispositifs de soutien à l'innovation et la complémentarité de son action avec ces derniers

III. Revaloriser l'image de l'industrie et développer les formations aux métiers de l'industrie

Notamment en :

- favorisant une **cartographie plus fine des besoins de l'industrie** en matière d'évolution des compétences
- **simplifiant et rendant plus flexible le système d'apprentissage**, tout en renforçant l'implication des entreprises industrielles et des pôles de compétitivité dans le contenu des formations
- développant les **campus des métiers et qualifications**, les « classes d'excellence », et les écoles d'entreprises

IV. Encourager les logiques coopératives et mieux inscrire les politiques industrielles dans les territoires

Prendre appui sur les dynamiques collectives des acteurs —

Notamment en :

- intégrant mieux PME et pôles de compétitivité aux travaux du **conseil national de l'industrie** et des comités stratégiques de filières
- réaffirmant le **rôle majeur des pôles de compétitivité** pour la mise en œuvre des actions de l'État en faveur de l'industrie, notamment dans le cadre des stratégies de filières
- conservant un **maillage fin du territoire en favorisant la mise en « réseau » des pôles de compétitivité**, incités à mutualiser leurs compétences thématiques
- **mettant fin au désengagement financier de l'État** en faveur des pôles de compétitivité développant, au sein des pôles de compétitivité, des « **hôtels à projets** »

Développer les politiques publiques territoriales en faveur de l'industrie

Notamment en :

- recentrant l'action des services déconcentrés sur la **mise en œuvre des actions d'intérêt national définies par l'État**, en particulier la politique d'équilibre des territoires
- **renforçant les synergies et complémentarités** entre les réseaux consulaires, Bpifrance et Business France
- confortant la mise en œuvre des politiques industrielles des régions par **le maintien de relais locaux et le développement de synergies interrégionales**

Renforcer l'accompagnement public à l'export —

Notamment en :

- soutenant la réorganisation du service public de l'export